



DESTINATION : Décapant liquide universel adapté au décapage à sec de tout type de peintures et de vernis.

**PROPRIETES
ET AVANTAGES :**

Préserve la santé du travailleur : ne contient pas de chlorure de méthylène, de NMP, d'acide ou de soude caustique.
Action rapide (de 5 à 20 min).
Fluidité adaptée aux parties horizontales et à l'application par pulvérisation.
Permet un décapage sans rinçage et donne un résidu sec.
Ne noircit pas les bois et n'oxyde pas les métaux.
Convient au décapage en ébénisterie.

SUPPORTS : Toutes les surfaces* horizontales peintes ou vernies.

**MATERIELS
D'APPLICATION :** Brosse ou pulvérisateur.

**CARACTERISTIQUES
TECHNIQUES :**

Nature	Mélange de solvants hydrocarbonés
Directive européenne COV 2004/42	Hors champs d'application de la directive.
Aspect	Liquide transparent rose-orangé
Densité à 20°C	1,0 +/- 0,1
Rendement	De 4 à 5 m ² / L
Conservation	Excellente en emballage d'origine fermé Ne pas stocker à une température > 35°C

CONDITIONNEMENTS : 1L – 5L – 20L

**HYGIENE ET
SECURITE :** Fiche de Données de Sécurité disponible sur www.quickfds.com



DILUTION : Prêt à l'emploi
Nettoyage du matériel : à l'eau tiède ou diluant synthétique

CONSEILS

D'UTILISATION : Appliquer abondamment à la brosse ou au pulvérisateur et laisser agir 5 à 20 minutes.
Gratter ensuite à l'aide d'une laine d'acier ou d'une brosse.
Le résidu sec sera enlevé facilement à la raclette ou à la laine d'acier N° 3 ou 4.

En cas de forte épaisseur, l'opération pourra être renouvelée plusieurs fois.

La surface décapée devra être parfaitement sèche avant remise en peinture.

* Sur support plastique, procéder à un essai préliminaire sur une petite surface non visible afin de vérifier que le support n'est pas attaqué par la puissance d'action de FLUIDECAP SC.

Observations : Ne pas utiliser et stocker à une température supérieure à 35°C.
Pour les surfaces verticales, utiliser de préférence le décapant gel sans chlorure : **ULIDECAP SC**.

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en vigueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1 (09/94). Ces recommandations n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier. De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à S.E.P.V. pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.

S.E.P.V. : BP 19 - St Germain Lès Arpajon - 91 291 Arpajon - Fax : 01 60.84.04.81

EDITION JUILLET 2011. ANNULE ET REMPLACE TOUTE VERSION PRECEDENTE